# SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Date de la convocation: 04/12/2023

Département de la Vienne

MONTMORILLON

\*\*\*\*\*

Nombre de	Nombre de	Nombre de	Nombre de pouvoirs
conseillers en	conseillers	conseillers	
exercice	présents	votants	
50	22	25	3

# Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures et sept minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion au 26 avenue Henri Petonnet à Vivonne. A cette convocation, les conditions du quorum n'étaient pas remplies. Le Président a appliqué alors les articles L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoie à l'article L2121-17 du même code pour que le comité syndical puisse délibérer sans condition de quorum sur l'ordre du jour de la première convocation

Etaient présents: GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – GRIMAUD Jean-Paul – THOMASSE Gabriel – BOIRON Noëlle – CARRETIER Michel – BOUILLEAU Thierry – FORTHIN Benjamin – BELLIN Philippe – BIBAUD André – GIRARDEAU Jules – PICHON Gilles – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – CACLIN Philippe – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – JEAN Gisèle – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy

Etaient excusés: MAURY Jean-Pierre – GEORGEL Sophie (Son suppléant est venu BOUILLEAU Thierry) – DUTAULT Patrick – BEAU Jacky – LAFRECHOUX Joël – GAYET Olivier – RENOUARD Chantal (donne pouvoir à BOUCHET Roland) – BOIRON William (donne pouvoir à GARGOUIL Francis) – BRANGER Geneviève (donne pouvoir à POIRIER Fredy)

Etaient absents: VERGNAUD Sophie – SUIRE Sébastien – JESBERGER Gilles – ROBERT René – BORDEVAIRE Nicolas – LE GUERN Romain – POIRIER Gilles – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – BOCK François – PIN Olivier – LATU Roland – THEVENET Roland – CHASSIN Julien – CAQUINEAU Bernard – SAINT LAURENT Gérard – JARASSIER Michel – SENELAS Rozeen

### Observation:

Monsieur CARRETIER Michel est arrivé à 18h14 et a pu prendre part au vote pour la délibération 291 et les suivantes.

Madame QUINTARD-MELOUKI Jacqueline est arrivée lors du point travaux, elle n'a donc pris part à aucune des délibérations.

A été élu secrétaire de séance Mme GIRARD Sandra

Administratifs: BOUCHE David, BRANGEON Anne, DALMON Enzo, GORGEON Pauline, LAURIN Pauline

Délibération n°291\_11122023

# Décision modificative n°3

Le Président propose la décision modificative suivante pour les emprunts.

#### AR Prefecture

## Investissement dépenses :

Compte 2031 : Etudes : - 100 € Compte 1641 : Emprunts : + 100 €

Le budget reste équilibré en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical vote à l'unanimité pour :

- La décision modificative n°3 et DONNE pouvoir au Président d'exécuter la décision modificative.

Pour copie conforme, Acte rendu exécutoire par Le Président, M. Philippe BELLIN A Valence en Poitou, le 15/12/2023

### AR Prefecture